

AFYREN

Head office : 9-11 RUE GUTENBERG - 63000 CLERMONT-FERRAND
Limited company with a share capital of 520 451,8 euros

**STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE FINANCIAL STATEMENTS
For the year ended 31 December 2023**

This is a translation into English of the statutory auditor's report on the financial statements of the French Company and it is provided solely for the convenience of English speaking users.

This statutory auditors' report includes information required by European regulation and French law, such as information about the appointment of the statutory auditors or verification of the management report and other documents provided to shareholders.

This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France..



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

AFYREN

Head office : 9-11 RUE GUTENBERG – 63000 CLERMONT-FERRAND

Limited company with a share capital of 520 451,8 euros

STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE FINANCIAL STATEMENTS For the year ended 31 December 2023

To the Afyren shareholders' meeting

1. Opinion

In compliance with the engagement entrusted to us by your annual general meeting, we have audited the accompanying financial statements of AFYREN for the year ended December, 31th 2023.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Company as at 31 December 2023 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

2. Basis for Opinion

Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the *Statutory Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report.

Independence

We conducted our audit engagement in compliance with independence rules provided for by the French Commercial Code and by the French Code of ethics for statutory auditors, for the period from January 1st, 2023 to the date of issue of our report.

3. Justification of Assessments

In accordance with the requirements of Articles L. 821-53 and R. 821-180 of the Commercial Code relating to the justification of our assessments, we inform you that the most important assessments we have made, in our professional judgment, have been on the appropriateness of the accounting principles applied on the reasonableness of the significant estimates used and on the presentation overall accounts.

These assessments were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon. We do not provide a separate opinion on specific items of the financial statements.

4. Specific verifications

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by French law.

Information given in the management report of Board of Directors and in the other documents on the financial position and the annual accounts addressed to the shareholders.

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the management report of Board of Directors and in other documents on the financial situation and the annual accounts addressed to the shareholders.

We certify the fairness and consistency with the financial statements of the information relating to the payment periods mentioned in Article D. 441-6 of the French Commercial Code.

Report on corporate governance

We attest to the existence, in the report on corporate governance of board of directors, of the information required by Article L. 225-37-4 of the French Commercial Code.

In accordance with the law, we have ensured that the various information relating to the identity of the holders of the capital or voting rights have been communicated to you in the management report.

In accordance with the law, we have ensured that the various information relating to the acquisition of holdings and controls have been communicated to you in the management report.

5. Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and the fair presentation of the financial statements in accordance with French accounting principles as well as for the implementation of the internal control that management considers necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue its activities as a going concern, for disclosing in the financial statements (if applicable) the necessary information related to going concern, and for using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the Company or to cease operations.

The financial statements were approved by the Board of Directors.

6. Statutory Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our role is to issue a report on the financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As specified in the Article L.821-55 of the French Commercial Code, our statutory audit does not include assurance on the viability of the Company or the quality of management of the affairs of the Company.

As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgment throughout the audit. Furthermore, the statutory auditor:

- Identifies and assesses the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control.
- Evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management as well as the related disclosures provided in the financial statements.
- Assesses the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to the date of his audit report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern. If the statutory auditor concludes that a material uncertainty exists, there is a requirement to draw attention in the audit report to the related disclosures in the financial

statements or, if such disclosures are not provided or inadequate, to modify the opinion expressed therein.

- Evaluates the overall presentation of the financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Lyon, March 29, 2024

The statutory auditor

RSM Rhône-Alpes

Gael DHALLUIN

AFYREN

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	3 681 511	1 852 859	1 828 652	2 196 803
		Concessions, brevets et droits similaires	767 313	299 322	467 990	519 180
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	1 036 279		1 036 279	904 944
		Avances et acomptes				
		TOTAL	5 485 105	2 152 182	3 332 922	3 620 929
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels		584 756	379 831	204 925	180 478
	Autres immobilisations corporelles		205 826	73 222	132 604	57 436
	Immobilisations en cours					119 753
	Avances et acomptes					
	TOTAL	790 583	453 053	337 529	357 667	
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	25 507 812		25 507 812	23 501 150
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	1 711 655	64 548	1 647 107	174 896
		Prêts				
	Autres immobilisations financières	234 238		234 238	132 499	
	TOTAL	27 453 706	64 548	27 389 158	23 808 546	
Total de l'actif immobilisé		33 729 394	2 669 784	31 059 610	27 787 143	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				572	
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	466 387		466 387	788 343
		Autres créances	649 282		649 282	538 483
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	1 115 669		1 115 669	1 326 826	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	380 065		380 065	
		(dont actions propres : 380 065)				
		Instrument de trésorerie				
	Disponibilités	49 552 186		49 552 186	62 332 680	
	TOTAL	49 932 251		49 932 251	62 332 680	
	Charges constatées d'avance	197 261		197 261	113 860	
Total de l'actif circulant		51 245 182		51 245 182	63 773 940	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		84 974 577	2 669 784	82 304 793	91 561 084	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			181 330	71 038	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			15 003		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

AFYREN

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 520 451)	520 451	517 371
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	85 263 676	85 088 611
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 150	1 150
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-9 719 856	-5 828 201
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 321 754	-3 891 654	
Situation nette avant répartition	71 743 667	75 887 276	
Subvention d'investissement	724 697	788 836	
Provisions réglementées			
Total	72 468 365	76 676 113	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	13 900	13 900
	Provisions pour charges	379 897	192 330
	Total	393 797	206 230
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		3 900 722
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 688 077	2 348 823
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 666 086	2 368 482
	Total	4 354 164	8 618 028
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385 236	384 572
	Dettes fiscales et sociales	977 888	1 065 863
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		134 935
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Total	1 363 124	1 585 370	
Produits constatés d'avance	3 725 342	4 475 342	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	9 442 630	14 678 741	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	82 304 793	91 561 084	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	132 283		
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 685 495	6 987 565	
à moins d'un an	3 757 135	7 691 176	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

AFYREN

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services	1 015 368		1 015 368	859 999	
	Chiffre d'affaires net	1 015 368		1 015 368	859 999	
	Production stockée			131 335	226 798	
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			14 502	37 093	
	Subventions d'exploitation			303 483	156 616	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 702 276	1 929 457		
Autres produits						
			Total	3 166 966	3 209 966	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats				
		Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	130 028	155 640		
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)		3 357 702	2 471 078		
	Impôts, taxes et versements assimilés		51 146	45 784		
	Salaires et traitements		3 425 608	2 821 804		
	Charges sociales		1 444 393	1 108 075		
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	595 920	519 071	
		• sur actif circulant	provisions			
	• pour risques et charges		263 216	184 715		
Autres charges			56 961	46 927		
			Total	9 324 978	7 353 097	
			Résultat d'exploitation	A	-6 158 011	-4 143 131
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			1 406 778	178 954	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions, transferts de charges			13 209	391	
	Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
			Total	1 419 987	179 346	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			-103 948	299 831	
	Intérêts et charges assimilées (5)			18 814	641	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	-85 133	300 472	
			Résultat financier	D	1 505 121	-121 126
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	-4 652 890	-4 264 257

AFYREN

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	114 995	138 080
	Reprises sur provisions et transferts de charge	67 544	
	Total	182 539	138 080
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	125	375
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	247 498	129 892
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	64 548	
	Total	312 171	130 267
Résultat exceptionnel		F	7 812
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-364 791
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-4 321 754	-3 891 654
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	14 395	1 032
(4) Dont	produits concernant les entités liées	70 929	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA AFYREN

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1. Evénements principaux de l'exercice.....	3
1.2. Evénements postérieurs à la clôture	4
1.3. Principes, règles et méthodes comptables	4
2. Informations relatives au bilan	5
2.1. Actif	5
2.1.1. Immobilisations incorporelles	5
2.1.2. Immobilisations corporelles	5
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	6
2.1.3. Immobilisations financières.....	6
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations	7
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	7
2.1.4. Produits à recevoir	8
2.1.5. Créances	9
2.2. Passif.....	10
2.2.1. Capitaux propres	10
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	10
2.2.2. Tableau des provisions	11
2.2.3. Dettes financières et autres dettes	12
2.2.4. Charges à payer	13
2.2.5. Produits constatés d'avance	13
3. Informations relatives au compte de résultat.....	14
3.1. Chiffre d'affaires.....	14
3.2. Production immobilisée.....	14
3.3. Crédit d'impôt recherche	14
4. Autres informations	14
4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	14
4.2. Engagements pris en matière de crédit-bail	15
4.3. Engagements hors bilan.....	16



4.4 Informations relatives à l'effectif	16
4.5 Informations relatives aux bons de souscription et attributions gratuites d'actions.....	17

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux de l'exercice

La société « AFYREN », créée en avril 2012, a pour objet la recherche et le développement dans le domaine des biotechnologies et écotechnologies, environnementales et industrielles.

- **Partenariat :**

En Asie, Afyren est engagée dans un processus pour la création d'une coentreprise en Thaïlande avec Mitr Phol le 3ème groupe sucrier mondial, visant à la création d'une usine d'acides carboxyliques biosourcés à proximité de Bangkok. Ce projet cible le marché asiatique qui représente 25% du marché mondial des acides carboxyliques. Au 31 décembre 2023, Afyren n'est pas actionnaire de cette filiale.

- **Filiale à 100% au Québec :**

Afyren Canada a été créée au cours de l'exercice 2022 et est détenue en intégralité par Afyren. La souscription au capital par Afyren pour un montant de 7 K€ est intervenue au cours du premier semestre 2023. La filiale n'a pas débuté son activité.

- **Financements :**

En avril 2023, la société Afyren a souscrit un Prêt Innovation de 1 M€ auprès de Bpifrance. Cet emprunt est remboursable en 31 échéances trimestrielles, dont un différé de remboursement de capital sur les 11 premières échéances.

En mai 2023, conformément aux accords de financement déjà en vigueur, Afyren a souscrit à :

- une augmentation de capital en numéraire d'Afyren Neoxy à hauteur de 2 M€ dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant global de 3,5 M€, souscrite par ses associés AFYREN et Bpifrance ;
- une obligation convertible Afyren Neoxy d'un montant 1,5 M€ dans le cadre d'une émission d'un montant global de 3 M€, là encore souscrite par ses associés Afyren et Bpifrance ;

Fin mars 2023, Afyren a procédé au remboursement en numéraire des obligations convertibles souscrites en mars 2020 pour un montant de 3,6 M€.

- **Contrat de liquidité / rachats d'actions :**

Par avenant au contrat de liquidité en cours avec NATIXIS et ODDO BHF SCA, en date du 18 avril 2023, la société Afyren a augmenté les moyens mis à disposition dans le cadre de ce contrat de liquidité pour un montant de 0,15 M€ supplémentaire. Pour rappel, 0,3 M€ avaient été versés lors de la mise en oeuvre du contrat en novembre 2021.

A la date du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 73 923 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 57 857 €

En avril 2023, AFYREN a mis en œuvre un programme de rachat d'actions conformément à la décision du Conseil d'administration d'AFYREN dans sa réunion en date du 21 mars 2023. Une extension de ce programme a ensuite été décidée en octobre 2023.

Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions d'actions, sans impact significatif sur la trésorerie puisqu'il porte sur un maximum de 82 000 actions. Ce programme s'est achevé le 6 décembre 2023.

Des rachats d'actions de gré à gré ont aussi été consentis pour 20 188 actions.

- **Opérations sur le capital liées aux AGA et BSPCE :**

Au cours de 2023, des augmentations de capital liées aux exercices de BSPCE et à l'acquisition d'actions gratuites ont été constatées pour un montant total de 3 080 €, correspondant à 154 022 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune.

- **Plans d'instruments en capitaux propres :**

Au cours de 2023, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer des actions gratuites. Le détail de ces opérations figure en note 4.5.

Au cours de 2023, 32 500 BSPCE 5 et 8 995 AGA 2021 ont été annulés suite au départ de salariés.

- **Plan d'incitation à long-terme :**

En septembre 2023, Afyren a mis en place un nouveau plan d'incitation long-terme à destination de certains salariés et mandataires sociaux. Celui-ci repose sur des objectifs de performance, incluant un volet extra-financier à horizon 2025, sous condition de présence à cette date. Ce plan correspond à un volume global d'actions potentiel de 190 206 actions.

1.2. Événements postérieurs à la clôture

En décembre 2023, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la sixième résolution adoptée par l'assemblée générale du 21 juin 2023 pour le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions. Celui-ci a débuté en janvier 2024 et porte sur un montant maximum de 300 000 euros.

En janvier 2024, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la dix-huitième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 juin 2023 afin d'émettre 12 868 AGA 2023 au profit de deux salariés de la Société.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement 2018-07 de l'ANC du 10 décembre 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

En dehors des marques qui ne sont pas amorties, les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles sont calculés suivant le mode linéaire sur 10 ans.

2.1.1.1 – Frais de R&D

La méthode retenue concernant les frais de recherche et développement est l'inscription à l'actif. Ces dépenses sont ainsi amorties sur une durée de 10 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux frais de R&D relatives au projet R&D Booster.

La production immobilisée est constituée des coûts internes de personnel, valorisés pour 358 133 €.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériels et outillages	1 à 3 ans
- Mobilier	2 à 5 ans

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Début exercice	Acquisitions	Cession / mise au rebut	Valeur brute fin exercice	Amort début exercice	Amort exercice	Cumul amort fin exercice	VNC fin exercice
Frais de développement	3 681 512	-	-	3 681 512	-1 484 708	-368 151	-1 852 860	1 828 652
Concessions, brevets	744 220	23 093		767 313	-225 039	-74 284	-299 323	467 991
Immobilisations incorporelles en cours	904 945	131 336		1 036 280	-		-	1 036 280
Installations techniques, matériel et outillage industriels	450 906	133 850	-	584 757	-270 428	-109 403	-379 831	204 925
Installations générales, agencements, aménagements divers	75 498	84 805	-26 044	134 259	-26 971	-12 137*	-39 108	95 151
Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 947	46 621	-	71 568	-16 037	-18 077	-34 114	37 453
Immobilisations corporelles en cours	119 753	4 617	-124 370	-	-	-	-	-
TOTAL	6 001 781	424 322	-150 415	6 275 689	-2 023 184	-595 921	-2 605 236	3 670 451

*Ce montant intègre une reprise de 13 869€ suite à une mise au rebut

2.1.3. Immobilisations financières

	Début exercice	Acquisition apports Virements	Diminution	Fin exercice
Participations évaluées par équivalence	23 501 150	2 006 812	-150	25 507 812
Obligations convertibles	-	1 570 356	-	1 570 356
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Actions propres	174 897	36 758		211 655
Autres créances immobilisées	71 038	191 124	163 181	98 981
Prêts et autres immobilisations financières	61 462	3 439		64 902

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives

d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au cours de l'exercice 2021, la société Afyren a souscrit un contrat de liquidité et de surveillance du marché ayant pour objet de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Pour l'exécution de ce contrat, Afyren a mis à disposition au cocontractant une somme de 300 000 €. Au cours de l'année 2023 une augmentation d'apport de 150 000€ a été effectué en espèces sur ce compte de liquidité. Au 31 décembre 2023, la valeur de ce compte est répartie entre le poste « Actions propres » pour la partie investie en titres et le poste « Autres créances immobilisées » pour la partie en espèces disponible sur le compte liquidité.

Une dépréciation des actions propres a été constatée sur l'exercice pour 64 548 € afin de tenir compte de leur valeur réelle.

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés et report avant affect	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS AFYREN NEOXY	49 600 999	50,62%	25 501 000		44 422	
841603 350	-14 739 746		25 501 000		- 10 819 888	

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	70 356
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	197 391
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	45 590
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	2 947
Personnel	-
Sécurité sociale	1 992
Etat	-
Divers	32 500
TOTAL	350 777

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêt		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		64 902	11 993	52 908	
	Actions propres et compte liquidité rattaché		310 636	310 636	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		466 387	466 387	-	
	Personnel et comptes rattachés		336	336	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 992	1 992	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		460 767	460 767	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		134 760	134 760	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
	Débiteur divers		51 427	41 527	9 900	
Charges constatées d'avance		197 262	192 158	5 104		
TOTAL			1 741 104	1 673 192	67 912	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Le capital est composé de 26 022 590 actions de 0,02 euros de valeur nominale.

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	517 371	3 080	-	520 452
Primes, réserves et écarts	85 070 292	175 065	-	85 264 827
Report à nouveau	-5 828 202	-3 891 654	-	-9 719 856
Résultat	-3 891 654	-4 321 755	- 3 891 654	-4 321 755
Subventions d'investissement	788 837	-	64 139	724 698
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	76 676 112	-8 035 264	- 3 827 515	72 468 365

Au cours de l'exercice 2023, les opérations sur le capital ont été les suivantes :

- En date du 21 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 19 921 BSPCE pour un montant total de 398 €, par émission de 19 921 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 41 037 €, soit une prime d'émission de 40 639 €.
- En date du 24 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital suite à l'acquisition d'actions gratuites attribuées le 24 mars 2022 pour un montant de 1 030 €, par émission de 51 524 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. L'augmentation de capital est réalisée par prélèvement sur les réserves de la Société.
- En date du 20 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 23 411 BSPCE pour un montant total de 468 €, par émission de 23 411 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 48 227 €, soit une prime d'émission de 47 758 €.
- En date du 21 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 9 166 BSPCE pour un montant total de 183 €, par émission de 9 166 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 18 882 €, soit une prime d'émission de 18 699 €.
- En date du 1er janvier 2024, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 50 000 BSA pour un montant total de 1 000 €, par émission de 50 000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 70 000 €, soit une prime d'émission de 69 000 €. L'exercice des droits ayant eu lieu le 17 décembre 2023, l'augmentation de capital est réputée réalisée à cette date.

Les subventions d'investissement se décomposent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Subvention Ademe 2016	68 390	68 390
- Dont quote-part reprise au résultat	- 34 423	- 27 584
Subvention BPI – CMI phase 2 (1)	573 000	573 000
- Dont quote-part reprise au résultat	- 288 410	- 231 110
^a		
Subvention R&D Booster	406 141 €	406 141 €
Total	724 697	788 837

Ces subventions seront réintégrées au même rythme que les amortissements des immobilisations afférentes.

2.2.2. Tableau des provisions

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	13 900	-	-	13 900
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	192 330	263 216	75 649	379 897
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	206 230	263 216	75 649	393 797

	Ventilations des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations de l'exercice	263 216		
Reprise de l'exercice	75 649		
TOTAL	184 715	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	1 688 077	683 474	1 004 604	-
Emprunts et dettes financières Divers	2 666 087	960 537	1 153 550	552 000
Fournisseur et comptes rattachés	385 236	385 236	-	-
Personnel et comptes rattachés	453 316	453 316	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	439 085	439 085	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	50 213	50 213	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	35 274	35 274	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	3 725 342	750 000	2 975 342	-
TOTAL	9 442 631	3 757 135	5 133 496	552 000

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	220 551
Charges sociales provisionnées	91 992
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	241 598
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	224 718
Personnel	232 765
Organismes sociaux	97 761
Autres charges fiscales	4 359
TOTAL	1 113 745

2.2.5. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués de l'étalement sur 10 ans, prorata temporis, du versement d'avance de 10 ans de redevance fixe (7 500 000€ HT) au titre de la concession de licence, soit 3 725 342€.

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens	1 015 369	-	1 015 369
- Services			
Chiffre d'affaires net	1 015 369	-	1 015 369

3.2. Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 131 335€ et est constituée des frais de personnel liés au projet R&D d'une nouvelle solution sur l'exercice.

3.3. Crédit d'impôt recherche

La rubrique crédit d'impôt recherche, soit 460 767€, est constitué du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) déclaré au titre de 2023.

4. Autres informations

4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

La société ne provisionne pas le montant des indemnités de départ à la retraite. Le montant de l'engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02, en tenant compte des modifications apportées à cette recommandation en 2021. Ces modifications n'ont pas d'impact significatifs sur le montant de l'engagement.

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	61 039	61 039

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est de : 3,34%
- Le taux de charges sociales utilisé est de : 42%
- Le taux d'évolution des salaires utilisé est de : 1,50%

4.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			94 500		94 500
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs			-		-
- Dotation de l'exercice			9 432		9 432
TOTAL			9 432		9 432
Redevances payées :					
- Cumuls exercices antérieurs			-		-
- Exercices			14 698		14 698
TOTAL			14 698		
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	29 396	-	29 396
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	102 887	-	102 887
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	132 283	-	132 283
Valeur résiduelle :					
- A 1 an au plus			-		-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus			945		945
- A plus de 5 ans			-		-
TOTAL			945		945

4.3. Engagements hors bilan

	N	N-1
Gages données	32 500	32 500
Garantie reçue : Fonds National de garantie – Prêt participatif Amorçage des PME et TPE	57 880	111 880
Garantie reçue : Fonds Auvergne PPA	6 000	18 000
Garantie reçue : Fonds de garantie d'intervention d'AI/SI	0	500
Garantie reçue : Fonds Européen d'Investissement	81 880	91 880
TOTAL	178 260	254 760

4.4 Informations relatives à l'effectif

	Personnel salarié
Cadres	31
Non cadres	9
Total	40

4.5 Informations relatives aux bons de souscription et attributions gratuites d'actions

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 les attributions suivantes sont intervenues :

Catégorie de titre	Date de création	Date Limite de Validité	A l'ouverture de l'exercice	Attribués durant l'exercice	Annulés ou exercés durant l'exercice	A la clôture de l'exercice	Valeur d'exercice
BSPCE 2	03/06/2015	31/12/2025	182 000			182 000	0,40
BSPCE 3	29/12/2015	31/12/2025	257 000			257 000	0,63
BSPCE 4	14/06/2017	14/06/2022	0		-	-	N/A
BSPCE 5	26/06/2019	10 ans à compter de la date d'attribution ⁽¹⁾	630 000		85 000	545 000	2,06
BSA	15/05/2018	31/12/2023	50 000		50 000	-	1,40
AGA 2021	11/06/2021	Période minimal d'acquisition fixée à 1 an à compter de la date d'attribution ⁽²⁾	533 209	16 521	60 519	489 211	N/A
BSA 2022	15/06/2022	1 an à compter de la date d'attribution ⁽³⁾	20 000			20 000	7,19
AGA 2023	21/06/2023	1 an à compter de la date d'attribution		19 479		19 479	N/A
AGA 2023 LTIP	21/06/2023	Jusqu'au 31/03/2026		190 206		190 206	N/A

⁽¹⁾ les attributions des BSPCE 5 sont intervenues à compter du 01/07/2019

⁽²⁾ les attributions des AGA 2021 sont intervenus à compter du 07/12/2021

⁽³⁾ les attributions des BSA 2022 sont intervenus à compter du 27/09/2022